



HYDROCARBURES

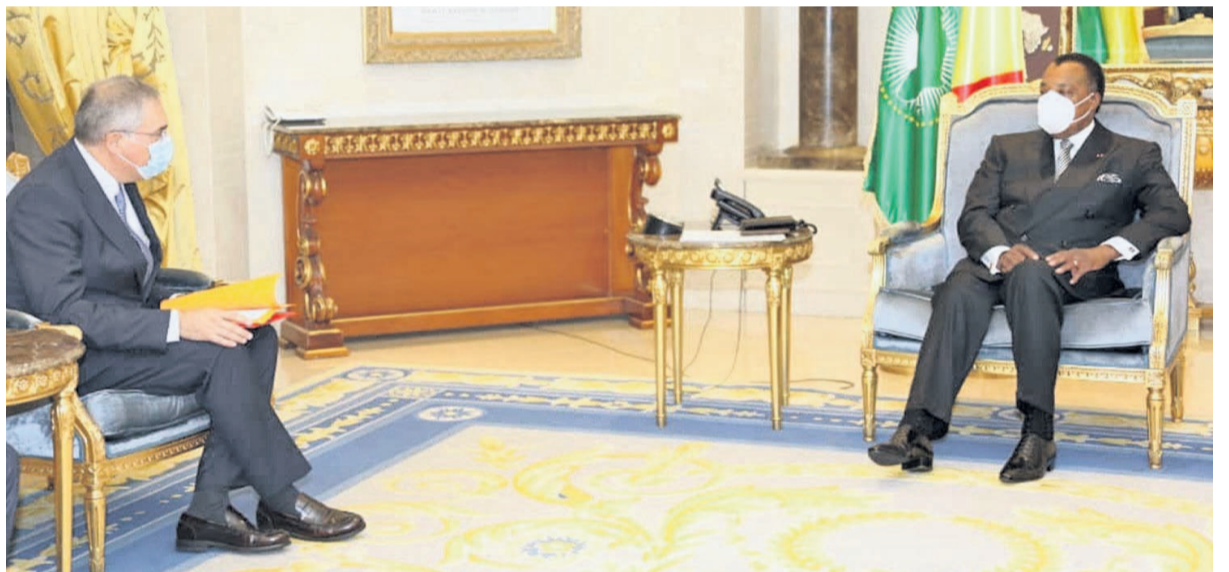
ENI confirme la poursuite de ses activités au Congo

A l'issue de l'audience qui lui a été accordée le 1er octobre à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, le directeur général des ressources naturelles du groupe Eni-Congo, Alessandro Puliti, a assuré de la continuité des activités de sa société sur le territoire congolais.

En marge de cet entretien avec le chef de l'Etat, le ministre en charge des hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, a évoqué la question du terminal de Djeno dont la concession va prendre fin le 18 novembre prochain.

Page 3

Denis Sassou N'Gusso s'entretenant avec Alessandro Puliti



ACTIVITÉS SPORTIVES

Seul le football autorisé à reprendre avec les compétitions

En lien avec la relance des activités sportives annoncée par le gouvernement, le ministre des Sports a précisé, au cours d'une rencontre avec la Fécofoot et le Comité national olympique et sportif congolais, que seules les équipes de football bénéficient d'une dérogation spéciale pour renouer avec les compétitions sportives.

Selon Hugues Ngouélondé, cette décision permettra au Congo d'éviter des amendes en cas de non-participation aux compétitions continentales, parmi lesquelles les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) et la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévus en 2021 au Cameroun.

Page 16



Un match de football/DR

ROUTE KETTA-NTAM

Une solution alternative pour maintenir le trafic routier



La déviation en cours d'aménagement

En attendant les travaux proprement dits de réhabilitation de la route Ketta-Ntam sur son tronçon Ketta-Sembé qui s'est effondré sur près de 50 mètres, une déviation est en cours d'aménagement afin de faciliter la circulation des personnes et des biens sur ce corridor d'intégration sous-régionale et transfrontalier reliant le Congo avec le Cameroun.

Cette déviation, considérée comme une solution alternative, va servir de transbordement des produits de première nécessité en partance ou en provenance des deux pays, au regard de l'interdiction faite aux véhicules poids lourds d'en emprunter jusqu'à nouvel ordre.

Page 16

VIE DES PARTIS

Marie-Jeanne Kouloumbou à la tête du PCT-Pool

La députée de Boko, Marie-Jeanne Kouloumbou, a succédé au sénateur Jean Pierre Manoukou Kouba à la tête de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) du Pool. Elle a été élue le 29 septembre à l'issue de l'assemblée générale électorale qui s'est tenue à Kinkala, chef-lieu du département du Pool.

« Je compte sur mon prédécesseur qui, durant ces dernières années, a eu la maîtrise des hommes et des femmes engagés dans la vie de notre parti. De même, je solliciterai chaque fois l'éclairage de la direction politique nationale », a-t-elle déclaré.

Page 2



SLAM

Rentrée artistique de « Mwassi Moyindo »

Page 9

EDITORIAL

Restitution

Page 2

ÉDITORIAL

Restitution

Que la pression augmente fortement sur les anciennes puissances coloniales pour amener leurs dirigeants du temps présent à restituer les œuvres d'art anciennes qui furent dérobées aux pays africains dans les siècles précédents n'a rien de très surprenant. Constituant un trésor culturel et historique qui n'a pas de prix, ces objets sont les témoignages les plus vivants d'un passé aussi riche que divers sur lequel les hauts responsables de tous les pays concernés et non plus seulement les historiens, les universitaires, les artistes portent désormais la plus grande attention.

Ceci étant dit deux remarques s'imposent dans le domaine pour le moins délicat de la restitution des objets d'art, mais aussi des documents historiques de toute nature qui ont quitté le sol africain pour venir enrichir les grandes institutions occidentales comme le Musée des Arts premiers à Paris ou le National Museum of African Art à Washington :

La première concerne la procédure à suivre si l'on veut éviter que cette restitution provoque des tensions inutiles et dangereuses entre les nations concernées. Echanger au plus haut niveau des Etats, autrement dit coopérer dans le but de trouver des accords raisonnables et raisonnés, est certainement la voie à suivre. Tout indique aujourd'hui que le meilleur pourrait en sortir aussi bien pour les pays africains que pour les pays détenteurs d'une partie de leur trésor passé.

La deuxième remarque concerne les sites, autrement dit les musées et les centres culturels où pourraient être installés les objets anciens ainsi restitués. Rien, en effet, ne serait plus grave, plus destructeur, plus dangereux que de procéder à de telles restitutions sans qu'au préalable des lieux adaptés soient édifiés ou restaurés là même d'où partirent les trésors du passé africain vers les grandes nations de l'hémisphère nord. Préserver ce passé est en effet une priorité absolue.

S'il est donc un domaine dans lequel la coopération entre les Etats du Sud et du Nord de la planète doit aujourd'hui se préciser, c'est bien celui-là car le temps est proche, pour ne pas dire très proche, où la restitution des œuvres d'art s'imposera.

Les Dépêches de Brazzaville

PCT

Une femme à la tête de la fédération du Pool

La députée de Boko, Marie-Jeanne Kouloumbou, succède au sénateur Jean-Pierre Manoukou-Kouba à la présidence de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) du département du Pool.

Journaliste de formation, Marie-Jeanne Kouloumbou a été élue à l'issue de l'assemblée générale électorale présidée par le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, le 29 septembre à Kinkala, chef-lieu du département du Pool. Elle a été hissée à la tête d'un bureau fédéral de onze membres. Il a également été mis en place une commission fédérale de contrôle et d'évaluation de cinq membres. Ancienne présentatrice de journaux télévisés à la chaîne nationale, Marie-Jeanne Kouloumbou mesure bien l'ampleur de la tâche qui l'attend. Elle a, en effet, remercié la direction politique du parti et les participants à cette assemblée générale pour la confiance placée en sa modeste personne. « Avec votre soutien, je prends ici l'engagement d'assumer pleinement cette responsabilité qui intervient dans un contexte socioéconomique difficile, mais aussi politique avec les

différentes échéances électorales à venir », s'est-elle engagée.

Pour mener à bien cette mission, la nouvelle présidente de la fédération PCT-Pool compte sur toutes les énergies, notamment les militants et sympathisants du parti. « Je compte particulièrement sur le camarade Manoukou, président fédéral qui, durant ces dernières années, a eu la maîtrise des hommes et des femmes engagés dans la vie de notre parti. De même, je solliciterai toutefois l'éclairage de la direction politique nationale », a-t-elle poursuivi.

Le président fédéral sortant, Jean-Pierre Manoukou-Kouba, a, dans son discours de circonstance, rappelé le contexte dans lequel se tenait ces assises. « Aujourd'hui, la fédération PCT-Pool est appelée à renouveler ses instances. Elle doit donc faire peau neuve et se préparer à relever les défis qui pointent à l'horizon

avec espoir et détermination », a-t-il déclaré.

Présidant les travaux, le secrétaire général du PCT est revenu sur l'importance de la campagne de restructuration des organes de base et intermédiaires du parti. Pour Pierre Moussa, ces assemblées générales se tiennent dans un environnement politique national caractérisé par la préparation de l'élection présidentielle de 2021.

« Parti de gouvernement, socle de la majorité présidentielle, le PCT se doit d'impulser des idées novatrices qui inspireront les pouvoirs publics. Dans cette optique, le PCT doit être bien structuré, bien organisé et bien animé du sommet à la base », a signifié Pierre Moussa, précisant que la campagne de restructuration de la fédération du Pool devrait permettre au parti d'être encore plus performant.

Parfait Wilfried Douniama

POINTE-NOIRE

La résidence d'un député cambriolée à Ngoyo

Située dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo, la résidence du député de Ngo, Digne Elvis Tsalissan Okombi, a fait l'objet d'un braquage, le 30 septembre, aux environs de 2 heures.

Selon un communiqué rendu public par la victime, membre de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, l'acte a été perpétré par plus d'une dizaine de personnes cagoulées. « Ces personnes, très organisées, qui semblaient avoir bien étudié le plan de mon domicile ont pris en otage les occupants des lieux pendant près d'une heure. Après un premier constat, les téléphones portables, un ordinateur, les appareils électroménagers et de l'argent en liquide ont constitué le butin », décrit Digne Elvis

Tsalissan Okombi.

D'après lui, ce cambriolage qui n'est pas le premier du genre, attire son attention et lui permet de douter sur ce énième maquillage. « Je profite de cette occasion pour informer l'opinion, ma famille et mes amis sur le fait que, si un jour je suis victime d'un braquage fantaisiste, ou d'une bavure quelconque, les commanditaires seront assurément des personnes qui, depuis cinq ans, me vouent une haine injustifiée », a-t-il conclu, précisant que les services de la gendarmerie ont

été saisis aux fins de diligenter une enquête.

Notons que Digne Elvis Tsalissan Okombi, ancien ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, est président fondateur de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), un parti politique du centre qui s'est vu retirer le récépissé par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Ce dernier parle actuellement sous le label de la Dynamique citoyenne Po na Ekolo, dont il est coordonnateur général.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HYDROCARBURES

ENI confirme la poursuite de ses activités au Congo

Reçu en audience par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, le 1^{er} octobre à Brazzaville, le directeur général des ressources naturelles du groupe Eni-Congo, Alessandro Puliti, a assuré le chef de l'Etat de la continuité des activités de son entreprise au Congo, dont l'approvisionnement en énergie électrique via la Centrale électrique du Congo (CEC).

« Le Congo est un pays important pour Eni; compte tenu de la relation historique, de la production du pétrole et d'énergie électrique à travers la CEC », indique un communiqué de presse produit après l'audience.

Au cours des entretiens, le chef de l'Etat et son invité ont échangé sur des questions liées à la situation économique globale du Congo, notamment dans le secteur pétrolier. Ils ont, par la même occasion, fait le point des activités du groupe dans le pays, en ce qui concerne précisément les activités de recherche pétrolière à venir, le développement des projets de gaz et de développement durable.

Le groupe Eni a exprimé au chef de l'Etat sa solidarité avec le peuple congolais en



cette période difficile marquée par la pandémie de Covid-19.

« Solidarité également attestée par l'engagement de l'entreprise et de ses sala-

riés pour assurer, même en cette période difficile, la continuité des opérations,

ainsi que l'approvisionnement en énergie électrique via la CEC, qui couvre 70% des besoins du pays», a précisé le communiqué.

Le groupe Eni a également présenté au chef de l'Etat sa nouvelle organisation, de plus en plus, engagée dans la transition énergétique.

En marge des entretiens avec le président de la République, le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya, abordé par la presse, a déclaré : « Nous avons un terminal de Djeno dont la concession arrive à échéance le 18 novembre. Ce terminal aujourd'hui a été exploité, opéré par un consortium, avec à sa tête Total E&P Congo. A partir du mois prochain, il va appartenir à 100% à la République du Congo »

Gloria Imelda Lossele

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Une base de données pour la gestion des agents civils

Le ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat a organisé, du 22 septembre au 1^{er} octobre à Kintélé, un atelier d'élaboration du Répertoire interministériel des métiers, emplois et compétences (Rimec) de l'administration publique.

La réunion qui a regroupé une trentaine de cadres du ministère de la fonction publique avec l'appui du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) avait pour objectif de doter l'administration publique d'une base de données sur la politique de gestion des ressources humaines dans ses différents axes, à savoir : la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la réorganisation du travail, le recrutement, la mobilité, l'évaluation, la promotion et la formation des agents.

« De nombreuses études réalisées ces dernières décennies ont identifié, dans le cadre de la gestion des ressources humaines de l'Etat, des dysfonctionnements dus, entre autres, à l'absence des outils modernes de leur gestion », a indiqué le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique, Josias Itoua-Yocka.

« Pour pallier cette insuffisance, le gouvernement a résolu de mener des réformes visant la modernisation de l'administration publique. Le Plan national de développement 2018-2022 a retenu l'élaboration du répertoire interministériel des métiers, emplois et compétences comme un des défis de la gouvernance administrative », a-t-il expliqué.

Structuré en trois parties, le Rimec met donc en relief, le contexte de son élaboration, son intérêt, ses objectifs, la nomenclature des emplois communs aux administrations publiques et emplois spécifiques et enfin des fiches d'emplois-type en mettant en évidence les caractéristiques essentielles et distinctives.

Remerciant la Banque mondiale via le Prisp, pour cet atelier, les participants ont souligné que la fonction publique est, pour la première fois, dotée d'un document de base appelé à devenir l'instrument fondamental de référence en matière de gestion prévisionnelle et rationnelle des ressources humaines.

Financé par cette institution bancaire onusienne, le Prisp est un outil important d'accompagnement du gouvernement dans la gouvernance du secteur public. Car, il permet à l'Etat d'accélérer le processus des réformes sectorielles.

Le renforcement des capacités des institutions bénéficiaires de ce projet permet de mieux outiller les cadres et agents de ces structures publiques pour mieux accroître l'efficacité et l'efficience de l'action publique.

Lopelle Mboussa Gassia

SECTEUR PRIVÉ

Adoption d'un plan de soutien aux PME impactées par la crise sanitaire

Prévu pour une durée de six mois, le plan de soutien vise à favoriser l'accès des Petites et moyennes entreprises (PME) aux subventions de l'Etat. Il cible en priorité les producteurs agricoles, la chaîne de l'hôtellerie-restauration et les fabricants des solutions anti Covid-19.

La pandémie du coronavirus a fortement affecté le secteur privé national déjà fragilisé par la crise économique et financière. Le gouvernement tente, à travers le Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padec), de leur créer une fenêtre d'opportunités aux sociétés coopératives, les groupements d'intérêt économique sur le corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou ayant un potentiel de croissance.

D'après le chef de mission du Fonds d'appui au développement des PME, Abdel Kader Bawa, sont éligibles à cet accompagnement les entreprises dont l'activité est indispensable pendant la période de confinement, les sociétés porteuses de projets de développement structurants, être en activité depuis au moins deux ans et immatriculées au Registre de commerce et crédit mobilier et l'Agence nationale de l'artisanat, avoir démontré le lien de cause à effet entre les problématiques financières et la pandémie de la Covid-19, disposer d'un compte bancaire.

Le plan de contingence et de soutien à la résilience des PME cible les activités de production agricole (ma-

raichage, végétale, animale, halieutique) ; la transformation d'aliments de grande consommation, à savoir le manioc, la pâte de cacahouète et les produits similaires, le poisson fumé, séché et salé, le jus de fruits et les produits maraichers ; les produits laitiers, les épices ; la production locale d'intrants pour l'élevage ; la centrale d'achats et de distributions des produits locaux ou d'importation ; les services de logistique de transport de marchandises ; la chaîne de froid pour des produits halieutiques ; la production locale de machine-outil.

À cet effet, un comité de sélection institué procède au choix à partir du diagnostic d'entreprise ; de l'analyse du plan de relance de l'entreprise et du compte d'exploitation et du plan de trésorerie soumis par l'entreprise. Les bénéficiaires peuvent recevoir des subventions allant jusqu'à 11 millions FCFA. Ces subventions admissibles pour la reconstitution des stocks de matières premières, de marchandises, de production. Par contre, le paiement des loyers, salaires et autres charges de fonctionnement ne sont pas éligibles.

Fiacre Kombo

FAUCARDAGE DES COURS D'EAU

Le maire de Mongo Mpoukou appelle au civisme

Appolinaire Molebe, administrateur maire de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou vient d'organiser une opération de nettoyage des cours d'eau de cet arrondissement de Pointe-Noire. Il a appelé les riverains des collecteurs naturels au civisme afin de mieux assainir ces endroits.

C'est pour la troisième année consécutive que l'opération faucardage des cours d'eau est organisée à Mongo Mpoukou pour lutter contre les inondations. Apollinaire Molébé a mis en place des équipes qui ont assaini les cours d'eau et des ouvrages d'art. Les dalots érigés à hauteur des rivières Tchiteko (avenue Cardorelle à Songolo), Tchikata (accès au quartier Ngoffo rue Tchibou Ngoma), et Loubende (virage sur la voie Coraf et sur la RN5) ont été nettoyés, de même que celui situé au marché Tchiali (rue Boya).

D'après le maire de Mongo Mpoukou, l'opération s'est bien déroulée, toutes les tâches retenues ont été accomplies. Il était question de libérer le passage d'eau, nettoyer le lit des rivières, dégager les roseaux. La seule difficulté rencontrée était la profondeur de certains cours d'eau qui nécessite l'intervention des engins appropriés notamment au niveau du dalot sur la Tchiteko, situé entre l'école privée Louis Gregory et



Une vue des collecteurs avant et après les travaux DR

« Les riverains se rendent compte que le travail qui a été fait est à leur profit, et qu'ils arrêtent de jeter les ordures dans les collecteurs naturels. La société Averda a placé des bacs pour recevoir les ordures ménagères »

Averda. « Nous avons fait une demande qui sera transmise au bureau du conseil départemental et municipal afin qu'il mette à notre disposition un engin pour creuser et déboucher le cours d'eau », a confié Apollinaire Molébé.

En ce début de saison des pluies, les riverains des cours d'eau assainis ne seront pas victimes d'inondations. Mais, le maire de Mongo Mpoukou a exhorté ces derniers au civisme.

« Les riverains se rendent compte que le travail qui a été fait est à leur profit, et qu'ils arrêtent de jeter les ordures dans les collecteurs naturels. La société Averda a placé des bacs pour recevoir les ordures ménagères », a-t-il signifié invitant la population à la responsabilité.

Apollinaire Molébé a aussi demandé aux chefs de quartier, de zone et de bloc de procéder à la sensibilisation de la population à la sauvegarde de l'environnement urbain.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 1: comptable (Comptabilité Générale)

MISSIONS :

- Participer à la tenue de la comptabilité générale ;
- Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations ;
- Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.

PROFIL RECHERCHE :

- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler ;
- Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non ;
- Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude_Asset » ; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées ;
- Editer la liste des immobilisations acquises ;
- Editer l'Etat de synthèse des immobilisations ;
- Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque ;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions ;
- Faire la mise à jour des immobilisations en cours ;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions ;
- Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre ;
- Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre ;
- Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées ;
- Autres tâches :
- Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement ;
- Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
- Participer à toutes autres tâches qui vous

seront confiées.

-Savoir-faire

- Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes...
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances ;
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC
- Connaître Les Normes OHADA ;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ...)
- La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage ;
- Savoir-être :
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins trois (03) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'une banque.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 2: Fiscalité

MISSIONS :

- Mettre en place une veille fiscale ;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils ;
- Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes ;
- Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.
- Faire le contrôle comptable.

PROFIL RECHERCHE :

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées ;
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers ;
- Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe ;
- Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû ;
- Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS ;
- Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS ;
- Autres tâches :
- Contrôler les déclarations sociales de chaque mois ;
- Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales/Sociales et la comptabilité ;
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.
- Savoir-faire :
- Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC ;

- Connaître les Normes OHADA ;
- Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes ;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point, ...)
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout

-Savoir-être :

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

-formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable / de fiscalité ou d'une banque ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

COVID-19

Des personnes âgées plus exposées à la pandémie

La maladie du coronavirus qui sévit dans le monde touche considérablement les adultes de soixante ans et plus. Au Congo, l'impact dévastateur sur cette catégorie de personnes en âge avancé a été souligné dans le rapport publié du 26 septembre.

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, l'a souligné dans sa déclaration lue le 1er octobre, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes âgées.

Cette année, le thème choisi est « protégeons nos personnes âgées contre la pandémie du covid-19 ». Ce thème, explique-t-elle, constitue une véritable interpellation des services de santé qui devraient répondre de façon optimale aux besoins prioritaires de cette catégorie de personnes.

« Le gouvernement par le biais des services sociaux continuera à ne ménager aucun effort pour protéger les personnes âgées afin d'atteindre les objectifs d'une vieillesse digne et participative, couplée au renforcement des droits de cette couche de population



Jacqueline Lydia Mikolo (DR)

vulnérable », a-t-elle déclaré.

Jacqueline Lydia Mikolo a rappelé l'engagement du

Congo à soutenir les investissements à l'actif des personnes âgées. Selon elle, ces investissements devront

répondre à leurs besoins et aussi à l'urgence de les protéger contre la pandémie. Les stratégies axées sur

l'indépendance, la participation, l'épanouissement et la dignité, et aussi un plan de riposte contre la covid-19 qui tient compte des besoins spécifiques de la protection de ces personnes n'ont pas été mises en place au pays seulement pour le respect des principes énoncés des Nations unies en 1991, a déclaré la ministre.

En rappel, la Journée internationale des personnes âgées a été instituée par la résolution 45/106 du 14 décembre 1990, de l'assemblée générale des Nations unies. Cette journée a été proclamée suite aux initiatives découlant du plan d'action international de Vienne en Autriche portant sur le vieillissement. Le but est de rappeler que les droits des personnes âgées sont indissociables des principes énoncés par l'Organisation des Nations unies.

Lydie Gisèle Oko

ENERGIES RENOUVELABLES

500 000 emplois créés en 2019

Le secteur des énergies renouvelables a généré 500 000 nouveaux emplois en 2019, portant à 11,5 millions le nombre de professionnels.



Le solaire et les biocarburants sont les principaux fournisseurs d'emplois avec respectivement 3,8 millions et 2,5 millions de personnes employées. Cette année, le nombre d'emplois pourvu par le sous-secteur a atteint 11,5 millions, selon le « Renewable Energy and Jobs-Annual Review 2020 » publié par l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (Irena) le 29 septembre.

La technologie solaire préserve sa place de leader avec 3,8 millions d'emplois, dont 3,1 millions sont concentrés en Asie. La région a, en effet, ajouté 55 GW sur les 97 GW de nouvelles centrales solaires construites l'année dernière. Le nombre d'emplois dans le secteur solaire a connu une croissance de 4 % l'année écoulée.

L'Afrique a, quant à elle, fourni 3,7 % des emplois du secteur solaire photovoltaïque en 2019. Environ 372 000 emplois en Asie et Afrique ont été créés par le solaire hors réseau.

Le second gros pourvoyeur est le secteur des biocarburants avec 2,5 millions d'emplois. La plupart de ceux-ci sont concentrés dans la chaîne de valeur agricole et les pays les plus importants sont le Brésil, la Colombie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande. L'hydroélectricité fournit près de 2 millions d'emplois et l'éolien 1,2 million.

Selon l'Irena, 32 % des emplois du secteur des énergies renouvelables sont détenus par des femmes, une proportion supérieure aux 21 % du secteur des énergies fossiles.

L'Agence affirme également qu'une relance post-covid ambitieuse permettrait la création de 5,5 millions emplois supplémentaires dans le secteur au cours des trois prochaines années.

Josiane Mambou Loukouta

TRANSPORTS AÉRIENS

L'IATA fait des propositions pour la reprise des vols internationaux

L'Association internationale du transport aérien (IATA) propose de rendre les tests Covid-19 obligatoires pour tous les passagers des vols internationaux.

Pour « rétablir la confiance dans le transport par avion et accélérer la réouverture des frontières et la reprise du trafic aérien international », l'IATA qui regroupe 290 compagnies aériennes à travers le monde, propose de rendre les tests Covid-19 systématiques et obligatoires pour tous les passagers des vols internationaux, afin de permettre la suppression de l'obligation de quarantaine imposée par plusieurs pays. Pour son directeur général, Alexandre de Juniac, « cela devrait permettre aux gouvernements de rouvrir les frontières sans quarantaine ».

Le nombre de voyages internationaux est en baisse de 92 % par rapport à 2019. Cela fait plus

de six mois que la connectivité mondiale a été réduite. Certains gouvernements ont prudemment rouvert leurs frontières, tout en instaurant des mesures de quarantaine rendant les voyages peu pratiques. D'autres toujours maintiennent des restrictions importantes. Afin de rassurer les passagers et les pays qui craignent d'importer de nouveaux cas de coronavirus, l'IATA propose la suppression de la quarantaine et son remplacement par des tests négatifs pour tous les passagers.

Alaxandre de Juniac a assuré que tous ses adhérents sont favorables à une telle mesure. Celle-ci pourrait être donc imposée au

niveau mondial par l'Organisation de l'aviation civile internationale. De nouveaux tests ont été développés par l'IATA. Ils pourraient être réalisés en 10 à 15 minutes. Avec une fiabilité de 97 %, pour un prix allant de 7 à 10 dollars. Ce qui va faciliter le contrôle des passagers, et va leur permettre de voyager sans quarantaine. Le seul point faible de cette mesure reste la disponibilité des tests. Les laboratoires peinent à satisfaire la demande. Il faudra assurer entre 4 à 5 millions de tests par jour, même si le nombre de voyageurs aujourd'hui ne dépasse pas 1 million par jour à cause des restrictions sanitaires.

Noël Ndong

SECTEUR PÉTROGAZIER

Baisse de la demande en lignes de transport

La demande mondiale en pipelines offshore s'est contractée de 26% par rapport à l'année dernière. Selon des données publiées par le cabinet d'analyses Rystad Energy, la demande globale d'oléoducs et de gazoducs en mer va chuter de 26 %, en 2020. La longueur de pipelines installés passera ainsi de 2913 km l'année dernière à 2150 km cette année.

Cependant, Rystad indique que la demande devrait reprendre rapidement, grâce à des projets en développement au Moyen-Orient. « Les projets du Moyen-Orient vont probablement propulser

la demande à des niveaux presque pré-Covid-19, précisément dès 2022 et la pousser encore plus haut à partir de 2023. Ainsi, les installations de lignes de transport offshore devraient dépasser les 3000 km », a expliqué le document.

Il faut savoir que la demande de pipelines en mer résiste beaucoup mieux aujourd'hui que lors de la précédente récession pétrolière en 2016. A l'époque, les capacités de transport installées avaient atteint 938 km, contre 2488 km l'année précédente.

J.M.L.

COVID-19

L'ONU appelle à privilégier les personnes âgées

A l'occasion du 30^e anniversaire de la Journée internationale des personnes âgées, célébrée le 1er octobre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à ne pas les oublier.

Pour l'ONU, le trentième anniversaire des personnes âgées a lieu, alors que l'humanité lutte contre la pandémie de Covid-19 et ses conséquences qui sont particulièrement graves et disproportionnées pour cette catégorie de personnes dans le monde entier, « non seulement pour leur santé, mais aussi pour leurs droits et leur bien-être ». « *Les personnes âgées doivent être une priorité de notre action de lutte contre la Covid-19* », a souligné le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, dans un message publié pour cette journée.

Selon António Guterres, « la crise mondiale actuelle nous appelle à nous interroger sur la façon dont la pandémie pourrait modifier notre manière d'aborder la question du vieillissement et des personnes âgées ».

« *Il sera essentiel d'élargir les possibilités offertes à ces dernières et d'améliorer leur accès à la santé, aux pensions de retraite et à la protection sociale* », a-t-il précisé.

En 2020, le monde célèbre également l'année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier, qui connaissent mieux que personne, les difficultés que rencontrent actuellement les personnes âgées.

Les professionnels de la santé et les travailleurs sociaux, tels que le personnel infirmier et les sages-femmes, jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la



Antonio Guterres.

panémie. La plupart sont des femmes, âgées pour bon nombre d'entre elles. « *Ces personnes, qui consacrent leur vie à prendre soin de nous, ainsi que des personnes âgées, des mères et des enfants, méritent que nous les soutenions bien davantage* », a souligné le Secrétaire général.

Alors que le monde cherche à se remettre en mieux de la crise engendrée par la Covid-19, le chef de l'ONU a appelé à œuvrer de concert à améliorer la vie des personnes âgées, de

leurs familles et leur entourage, tout au long de la décennie consacrée au vieillissement en bonne santé (2020-2030). « *Le potentiel des personnes âgées est un atout considérable pour le développement durable. Plus que jamais, nous devons entendre leurs voix, leurs avis et leurs idées, afin de construire des sociétés plus inclusives et mieux adaptées à leurs besoins* », a rappelé Antonio Guterres.

Yvette Reine Nzaba

12 milliards de dollars pour les vaccins dans les pays sous développés

Dans un entretien au journal le Figaro, publié le 30 septembre, le président de la Banque mondiale, David Malpass, a émis le souhait de voir tous les pays pauvres accéder aux vaccins contre le coronavirus.

Nous voulons que les pays les plus pauvres y aient accès, et que dans ces pays, les personnes les plus vulnérables et le personnel médical soient vaccinés. « *On ne peut se contenter de le livrer à l'aéroport* », a déclaré le président de la Banque mondiale.

David Malpass a fait valoir l'expérience « solide » de l'institution de Washington en matière de programmes de vaccination, avec la polio, la rougeole ou encore en matière de gestion de crise comme celle d'Ebola.

Le financement s'appuiera sur les programmes d'intervention d'urgence que la banque a déjà approuvés et mis en œuvre dans cent onze pays qui progressent rapidement, a expliqué la Banque mondiale.

L'objectif est de déboursier la plus grande partie de ce soutien au cours des douze à dix-huit prochains mois. Ce projet d'appui financier, devra être examiné par le conseil d'administration de la banque au mois d'octobre prochain. « *Un vaccin covid-19 efficace et sûr est la voie la plus prometteuse pour que le monde puisse rouvrir en toute sécurité. L'économie mondiale ne se rétablira pas complètement tant que les gens n'auront pas l'impression de pouvoir vivre, socialiser, travailler et voyager en toute confiance* », a indiqué la Banque mondiale.

Face à la crise sanitaire et économique causée par la pandémie de covid-19, la Banque mondiale a fourni un soutien financier de quarante cinq milliards de dollars entre avril et juin 2020.

Y.R.Nz.

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE,
DE L'INTEGRATION REGIONALE,
DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA MARINE MARCHANDE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
DIRECTION GENERALE
N° 1364 /MPSIRTACMM/INS/DG

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE COLLECTE DU RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH-5)

La République du Congo réalise son Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5), qui permettra d'actualiser les données sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population à tous les niveaux géographiques.

L'Institut National de la Statistique (INS) se prépare à exécuter le dénombrement principal, du 21 novembre au 20 décembre 2020, après avoir organisé la cartographie censitaire qui a permis de découper le territoire national en zones de dénombrement (ZD), entité géographique qui sera confié pendant le dénombrement principal à un et un seul agent recenseur.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter les agents qui auront pour mission la collecte de données au sein de chaque zone de dénombrement.

Le Directeur Général de l'INS invite toute personne intéressée à enregistrer son dossier de candidature sur le site de l'INS : <https://www.ins-congo.org>. A défaut, le candidat peut déposer son dossier physique dans sa sous-pré-

fecture ou la mairie d'arrondissement de son domicile.

Les candidats doivent réunir les critères suivants :

- 1- être de nationalité congolaise ;
- 2- être âgé(e) de 18 à 59 ans au 31 octobre 2020 ;
- 3- avoir au moins un diplôme de niveau Bac ou autres diplômes équivalents ;
- 4- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Ordinateurs, Tablettes, Smartphones, etc.) ;
- 5- être familiarisé à l'utilisation des applications informatiques courantes (Windows, Android, Internet, Word, Excel, etc.) ;
- 6- être disponible durant toute la période de l'opération ;
- 7- être capable de travailler sous pression et dans une équipe multiculturelle ;
- 8- être en parfait état de santé ;
- 9- avoir une endurance physique (être capable de parcourir de longues distances à pied) ;
- 10- avoir une bonne connaissance du français ;
- 11- être capable de communiquer dans

une des langues vernaculaires (Lingala, Kituba, etc.) ;

12- avoir une expérience dans le domaine de la collecte de données.

Le dossier de candidature comprend :

- 1- Une demande adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) ;

- 2- Un Curriculum vitae (CV) détaillant le cursus scolaire et/ou universitaire, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte de données assistée par ordinateur ;

- 3- Une copie légalisée de l'attestation ou du dernier diplôme ;

- 4- Un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité ;

- 5- Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires ;

- 6- Un certificat de nationalité ou une copie de la carte nationale d'identité.

La sélection des candidats à recruter se fera en deux étapes :

- Une présélection sur étude de dossier ;

- Les candidats admissibles suivront une formation de vingt-un (21) jours au bout de laquelle un test permettra de retenir les agents recenseurs qui participeront à l'opération.

Les dossiers de candidature doivent être déposés aux adresses sus mentionnées du 05 au 18 octobre 2020 à 14 heures et porter clairement la mention « RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS DU RGPH-5 ».

NB : Les candidatures déposées par voie électronique sont traitées prioritairement.

Fait à Brazzaville le 1er octobre 2020

Fait à Brazzaville le 01 OCT 2020
Le Directeur Général
Gabriel BATSANGA

COVID-19

La médecine traditionnelle africaine en cours de reconnaissance par l'OMS

La section Afrique de l'OMS va apporter une aide à la médecine traditionnelle pour lutter contre le coronavirus.

La section Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé la mise en place d'un protocole pour les essais de phytothérapie pour lutter contre le coronavirus. Mais les essais cliniques de phase III seront essentiels pour évaluer la sécurité et l'efficacité d'un nouveau produit médical.

Ceci permettra d'étudier la tolérance des patients à un nouveau médicament et de juger de son efficacité. En ce qui concerne l'essai clinique de phase III, indispensable pour le vaccin anti-Covid-19, l'entreprise Moderna prévoit de travailler sur 30 000 volontaires répartis sur 100 sites de recherche aux Etats-Unis. Pour ce qui concerne l'Afrique, un conseil de sécurité et de contrôle des données formulera des recommandations sur la poursuite, la modification ou l'arrêt d'un essai.

Au cas où un produit de médecine traditionnelle s'avèrerait sûr, efficace et de qualité assurée, l'OMS recommandera une fabrication locale à grande échelle et rapide, a expliqué le docteur Prosper Tumusiime, directeur du département Couverture sanitaire universelle et parcours de vie au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique. Cette initiative devrait couper court aux rumeurs et polémiques, concernant le traitement de la pandémie. C'est le cas du Covid-Organics, une tisane à base de plantes élaborée à Madagascar et défendue par le président Andry Rajoelina. L'efficacité du «remède» n'a pas été prouvée, et rapidement un bras de fer s'est engagé entre l'OMS et les supporters du Covid-Organics.

L'utilisation de l'artémisia a relancé le débat sur la médecine traditionnelle en Afrique

En mai dernier, l'OMS et certains institutions internationales se montraient très réservées, voire méprisantes quant à l'efficacité de la tisane. Or, l'artémisia annua est considéré comme un des traitements possible contre la Covid-19. « Mais des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables », explique le bureau Afrique de l'OMS. Grâce à un protocole précis, l'on pourra juger l'efficacité de telle ou telle plante.

Un comité de 25 experts est chargé de soutenir les pays qui travaillent sur des thérapies contre le virus, basées sur la médecine traditionnelle.

N.Nd.

La pandémie pourrait contribuer à créer plus de diversités dans le secteur de l'aide

L'aide mondiale n'est pas diversifiée et les actions visant à la diversifier et la transférer ont été limitées. La pandémie de Covid-19 pourrait fournir l'ouverture espérée pour transformer ces systèmes enracinés, selon les experts.

La épidémie a perturbé le secteur du développement international, dont l'un des plus viscéraux a été la suspension des voyages internationaux, provoquant le flux de travailleurs humanitaires du nord vers le sud et forçant les donateurs à s'appuyer sur les organisations locales pour obtenir des informations et contribuer à la prise de décision.

Alors que les organisations tiennent compte de la réalité d'une nouvelle normalité et repensent la manière de faire des affaires dans le monde post-pandémique, c'est le moment de réfléchir à la manière, dont la Diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), peuvent être avancées dans les nouvelles structures en construction.

Pour les dirigeants qui cherchent à assumer le rôle de DEI et à conduire le changement dans leurs pratiques organisationnelles, les experts avancent trois leviers clés disponibles.

- Premièrement, doubler les pratiques inclusives rendues possibles par un monde virtuel. La nécessité de ne pas être dans un bureau physique a démocratisé la distance, grâce à des conférences téléphoniques (visioconférence).

-Deuxièmement, profiter de cette opportunité pour augmenter l'embauche diversifiée, tout en conservant la flexibilité du travail à distance, un outil puissant pour améliorer la diversité, tout en supprimant la contrainte de l'emplacement physique d'un employé. Ce qui élargit le réseau de recrutement. Le retour aux anciennes méthodes manquera cette occasion d'ouvrir la porte à des talents plus diversifiés auxquels les entreprises n'avaient pas accès auparavant.

-Troisièmement, transférer le pouvoir des sièges aux bureaux de pays. Pour les experts, la concentration du pouvoir dans les quartiers généraux du nord peut être

l'une des causes du manque de diversités du personnel humanitaire et de l'infiltration des valeurs parfois « racistes ou colonialistes » dans le don. La Covid-19 a limité la portée traditionnelle du contrôle pour les organisations basées à Washington, New York ou Londres. Il est temps de tester des modèles de prise de décisions décentralisée et de commencer à transférer le pouvoir de manière plus permanente sur le terrain vers les bureaux en bas - et les pays à revenu intermédiaire.

Une solution qui tente de corriger le déséquilibre des pouvoirs, mais contribue à combler les lacunes dans la représentation par le personnel humanitaire des personnes qu'il sert. Pour les experts, le moment est venu de saisir une opportunité unique pour réaliser des progrès significatifs et durables en matière de Diversité, d'équité et d'inclusion.

Noël Ndong

L'ONU demande l'injection de 35 milliards de dollars

L'enveloppe permettra de développer des tests, des traitements et des vaccins sur une base équitable.

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a réclamé, le 30 septembre, l'injection de 35 milliards de dollars dans l'Accélérateur ACT, le mécanisme mondial pour accélérer le développement et la production de diagnostics, de traitements, et de vaccins contre la Covid-19. « Malgré des efforts extraordinaires pour contenir sa propagation, la pandémie de Covid-19 continue de ravager le monde, atteignant cette semaine le seuil de 1 million de vies perdues », a déclaré António Guterres lors d'un événement virtuel de haut niveau organisé par l'ONU en partenariat avec le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud.

« Il est dans l'intérêt national et économique de chaque pays de travailler ensemble pour élargir massivement l'accès aux tests et aux traitements, et pour soutenir un vaccin en tant que bien public mondial, un vaccin disponible et abordable pour

tous, partout », a ajouté le chef de l'ONU.

Le secrétaire général a souligné que l'Accélérateur ACT, qui a été lancé en avril, « est le seul mécanisme mondial doté d'un éventail complet de partenaires et d'outils pour vaincre la pandémie - avec des tests, des traitements et le plus grand portefeuille de vaccins au monde aux stades d'essai les plus avancés ».

Cette semaine, le mécanisme a annoncé la mise à disposition de 120 millions de tests rapides abordables et de haute qualité pour les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Le chef de l'ONU a également noté que l'Accélérateur ACT est le seul moyen sûr et certain

de rouvrir l'économie mondiale le plus rapidement possible. « Un effort national de vaccination dans une poignée de pays ne permettra pas d'ouvrir les portes de l'économie mondiale et de restaurer les moyens de subsistance », a-t-il dit.

Une injection immédiate de 15 milliards de dollars

S'agissant de la tarification, le secrétaire général de l'ONU a noté qu'avec autant de pays déjà impliqués, l'Accélérateur ACT peut tirer parti de son pouvoir de négociation pour obtenir les prix les plus bas pour des vaccins efficaces et des diagnostics rapides, et assurer un accès équitable à tous ceux qui en ont besoin.

Mais le mécanisme a besoin d'un soutien financier beaucoup plus important, a prévenu António Guterres. « Les trois milliards de dollars qu'il a reçus ont été critiques pour le démarrage. Nous devons maintenant développer ce mécanisme et garantir un impact maximal - et cela nécessite 35 milliards de dollars supplémentaires. Cela doit commencer par une injection immédiate de 15 milliards de dollars ». Et d'ajouter : « Il est temps pour les pays de puiser dans leurs propres programmes d'intervention et de relèvement ».

La pandémie coûte à l'économie mondiale 375 milliards de dollars par mois et 500 millions d'emplois depuis le déclen-

chement de la crise. Les pays développés ont consacré plusieurs milliers de milliards de dollars pour répondre aux impacts socio-économiques de la crise.

« Nous pouvons certainement investir une petite partie de cette somme pour arrêter la propagation de la maladie partout. J'appelle tous les pays et partenaires à intensifier considérablement leurs efforts au cours des trois prochains mois pour fournir des ressources nouvelles et supplémentaires indispensables, mobiliser tous les partenaires et obtenir le soutien de tout le monde à cette réponse mondiale pour y parvenir », a-t-il conclu.

Au cours de cette réunion de haut niveau, près d'un milliard de dollars de nouveaux financements ont été annoncés pour ce mécanisme qui a été lancé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Commission européenne, la France et la Fondation Bill & Melinda Gates, a indiqué l'OMS dans un communiqué de presse.

Josiane Mambou Loukoulou

« Nous pouvons certainement investir une petite partie de cette somme pour arrêter la propagation de la maladie partout. J'appelle tous les pays et partenaires à intensifier considérablement leurs efforts au cours des trois prochains mois pour fournir des ressources nouvelles et supplémentaires indispensables, mobiliser tous les partenaires et obtenir le soutien de tout le monde à cette réponse mondiale pour y parvenir »

AFFAIRES

Le Congo représenté aux Rencontres internationales des partenariats publics-privés

Conduite par le ministre d'État Gilbert Ondongo en charge de l'Économie, la délégation congolaise a participé aux assises de la treizième édition des Rencontres internationales des partenariats publics – privés » (RIPPP) qui se sont tenues du 30 septembre au 1^{er} octobre.

Cette édition s'est déroulée dans le contexte de la crise sanitaire liée à la covid-19. Les organisateurs ont retenu l'hypothèse des rencontres en présentiel limitées, pour cause de fermeture des frontières de certains pays et régions, d'une part, et des rencontres virtuelles, pour permettre la mise en valeur de la plateforme virtuelle E-RIPPP, et la participation des délégations ne pouvant faire le déplacement, en provenance des pays à très haut risque, d'autre part.

La délégation congolaise ayant opté pour le présentiel limité, elle a eu en ligne de mire de cette participation le lancement de l'Infraweek et autres rencontres avec les décideurs publics, partenaires techniques et investisseurs, la préparation du Symposium de Brazzaville, tel qu'il ressort de la Convention de partenariat liant le CEPROD et le Club des partenariats publics – privés (Club PPP) de France, établie en 2019 et formalisée en janvier 2020.



Délégation congolaise conduite par le ministre d'État en charge de l'économie, Gilbert Ondongo aux 13^{es} assises PPP 2020. Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam Image

En marge des assises des RIPPP et des engagements confirmés, entre le 5 et le 9 octobre, la délégation aura à modifier son agenda et rencontrera, en France et en Suisse, des partenaires désireux d'accompagner le Congo.

Le ministre d'État congolais en charge de l'Économie, outre les différentes séances de travail prévues, aura à intervenir en tant que président du Programme de réformes économiques et financières de la Communauté économique et

monétaire de l'Afrique centrale (PREF-CEMAC).

Ces rencontres constituent, depuis 2007, une plateforme de travail et d'intermédiation, pour l'écosystème des décideurs publics, opérateurs et investisseurs privés, en France comme

à l'international. Bénéficiant de la participation active, et en présentiel, de nombreuses institutions publiques et délégations étrangères porteuses de projets en PPP, elles sont un lieu d'échange et de mutualisation des perspectives d'investissement public, économique et territorial.

Elles attirent chaque année de nombreuses délégations étrangères de très haut-niveau, essentiellement en provenance d'Afrique, qui viennent s'informer sur le sujet des PPP et échanger sur les bonnes pratiques internationales.

A propos de la préparation du « Symposium sur les partenariats publics – privés en République du Congo », prévu à Brazzaville, en décembre 2020, le CEPROD vise comme enjeu, la capitalisation, le dépassement, l'innovation de la coopération économique bilatérale et décentralisée historique existante entre les États et acteurs (publics et privés) du Congo et de France.

Marie Alfred Ngoma

PUBLI-INFO

Brazzaville au cœur du leadership des deux plus jeunes conseillers municipaux et départementaux

Les deux plus jeunes conseillers municipaux et départementaux de Brazzaville, les distingués Gilles Latran Ngabangui et Marlin Dominique Okemba, ont tenu un point de presse à l'hôtel GHS pour informer l'opinion nationale de la quintessence et du bien-fondé des activités qu'ils mèneront à Brazzaville entre le 10 octobre 2020 et le 5 février 2021.

Devant la presse locale représentée, à l'initiative des deux plus jeunes conseillers municipaux et départementaux de Brazzaville, il s'est tenu ce mercredi 30 septembre 2020 un point de presse qui a réuni les chevaliers de la plume et du micro, dans la salle de l'hôtel GHS de la Coupole. La communication était axée sur les descentes qu'effectueront les conseillers Gilles Latran Ngabangui et Marlin Dominique Okemba dans les différents arrondissements de la capitale brazzavilloise entre fin 2020 et début 2021 dans l'objectif de rencontrer les populations locales, entretenir un échange patriotique, les conscientiser sur l'engagement citoyen et les sensibiliser aux enjeux de l'heure et ceux à venir, à savoir l'urgence sanitaire et les mesures sociales ainsi que les prochaines échéances électorales.

Une initiative inédite, une nouvelle expérience de la démocratie à Brazzaville et au sein de la jeunesse : les conseillers Gilles Latran Ngabangui et Marlin Dominique Okemba, conscients du caractère « innovant » et « nouveau » de leurs activités, ont opté, bien avant de lancer leurs activités, à réunir les journalistes pour éclairer l'opinion nationale sur le bien-fondé, les motivations, le déroulement et l'issue salvatrice des activités qu'ils tiendront successivement dans tous les arrondissements de Brazzaville.

Jouissant d'un statut particulier et œuvrant dans une ville municipale et départementale qui jouit, elle aussi, d'un statut particulier, les deux plus jeunes conseillers municipaux et départementaux parlent le même langage et conjuguent leurs efforts



pour mettre le leadership juvénile au service des populations de cette ville municipale.

Dans leur communication faite ce mercredi 30 septembre, à l'attention de la presse, nous avons retenu qu'il est question de rencontrer les populations des neuf arrondissements de Brazzaville et échanger avec elles sur les différentes questions liées à la vie sociale de cette commune afin de voir ensemble les différentes pistes de solution. Dans cet esprit, et dans le contexte des activités à venir, il s'agira pour eux de développer la proximité, dans le dialogue franc et une relation de confiance, ainsi organiser des discussions à la hauteur des besoins réels de la communauté locale. « La politique est une affaire sérieuse et donc notre démarche consiste à mettre en avant l'esprit de travail, mais un travail de proximité. Nous voulons toucher par-dessus tous ceux-là que nous appelons les bénéficiaires de la démocratie », a martelé le conseiller Gilles

Latran Ngabangui.

À la question de savoir si cette démarche n'était pas un stratagème pour promouvoir un candidat à la présidentielle de 2021, le conseiller Gilles Latran Ngabangui a déclaré : « Les mandats en politique sont des mandats d'action et non d'inaction. Nous avons pensé qu'il était possible d'inaugurer une autre façon de faire la politique. Vous remarquerez qu'il n'y aura pas d'affiches publicitaires allant dans le sens de promouvoir un candidat. Aussi, nous devons éviter de tomber dans l'amalgame qui puisse nous empêcher de faire notre travail. »

Face au combat délicat contre la propagation du coronavirus que mènent le gouvernement et les forces vives de la Nation, les conseillers Gilles Latran Ngabangui et Marlin Okemba ne vont ménager aucun effort, à travers leurs descentes, pour contribuer à la lutte contre la Covid-19 en sensibilisant les populations locales sur les mesures et gestes barrières. Dans le

même contexte, l'échange portera sur les mesures sociales prises par le gouvernement. Donc, il s'agira de recueillir les doléances des populations par rapport à ce moment pénible.

En outre de la sensibilisation sur la protection à la Covid-19, les descentes qu'ils effectueront dans les prochains jours, ont-ils souligné, auront aussi pour mission de conscientiser les jeunes et les sensibiliser sur les enjeux des années qui suivront à partir de 2021. Ils ont laissé entendre que des échanges citoyens dignes de la démocratie et de l'esprit républicain seront à l'ordre du jour afin de constituer un mémorandum et le soumettre à qui de droit pour une meilleure exploitation ainsi que la satisfaction des besoins essentiels des populations.

Selon le même esprit, c'est donc par obligation de redevabilité que les deux plus jeunes conseillers feront la restitution du contenu des travaux que porte le nouveau maire. « En vue de la bonne foi et de la réelle ambition dont fait preuve le nouveau président du Conseil municipal et départemental de Brazzaville, sauf à faire de l'hypocrisie et de la mauvaise foi une romance, nous lui devons un appui indéfectible et un soutien total », a souligné, pour sa part, le conseiller Marlin Okemba.

D'après le calendrier d'activités adopté et présenté par les deux conseillers, la première activité aura lieu dans l'arrondissement 9 Djiri, ensuite Ouénzé ; Bacongo ; Mougali ; Poto-Poto ; Makélékélé ; Mfilou ; Madibou, et enfin, Talangäi.

SLAM

Mwasssi Moyindo fait sa rentrée artistique

Avec le soutien des Editions+ et des ateliers Sahn, la slameuse congolaise a livré un show le 30 septembre. L'initiative marque son retour régulier sur scène après une longue pause imposée par la pandémie de Covid-19.

Après la saison culturelle 2020 perturbée par le Covid-19, Mwassi Moyindo est prête à renouer activement avec une vraie scène pour des spectacles qui, pour le moment, seront retransmis en direct, en attendant de déconfiner les activités et rencontres culturelles grand public sur tout le territoire. Portée par l'ambiance et le rythme électriques des musiciens qui l'accompagnaient sur scène, la slameuse congolaise a emporté les internautes et quelques artistes présents avec ses mots dans un univers aussi personnel que varié. Le texte inaugural a été « Ecris » dans lequel l'artiste retrace son expérience du confinement en lien avec la propagation du coronavirus dans le monde, particulièrement au Congo, ainsi que l'impact de la pandémie sur sa productivité et sa vie d'artiste. Il y a eu également les déclamations de « Madame la justice » et « Reste » avant l'interprétation du single « Bayibi nga bomwana » de Jean Goubald qui a rendu le public effervescent et émerveillé face au talent de la jeune artiste. En effet, entre poésie et musique folklorique, son cœur balance. Passionnée de slam, de musique et de danse, la jeune artiste n'hé-



Mwasssi Moyindo, accompagnée de ses musiciens, lors du show Adiac

site pas de combiner ces trois genres artistiques pour proposer au public des spectacles colorés et singuliers. Cet art hybride qu'elle nomme « slam acoustique

» permet à ses textes, souvent engagés et très lyriques, d'emmener le public dans un univers poétique mixant avec aisance tradition et modernité.

« Imbécile », « Reflet au crépuscule », « Vis » et « Ecrivains » ont par la suite clos le bal des chants poétiques maniés délicatement par Mwassi Moyindo pour en faire

des merveilles à l'écoute. « Je remercie les Editions+ de m'avoir accompagné durant tout le confinement à travers quelques lives. N'étant pas très satisfaite des shows à distance que je faisais par rapport aux spectacles ordinaires, les Editions+ m'ont ainsi offert ce moment exquis qui, d'ailleurs, s'est déroulé mieux que dans mon imagination », a déclaré l'artiste.

A en croire ses propos, ce spectacle marque sa rentrée artistique avec de vraies scènes bien que de façon restreinte. « C'est pourquoi, il n'y a pas de thème particulier car je voulais juste m'amuser. Ça faisait tellement longtemps que je n'avais pas presté devant un vrai public et je ne vous le cache pas, ça me manque beaucoup l'interaction physique avec le public », a-t-elle ajouté.

Figure de proue reconnue dans l'univers du slam au Congo, Mwassi Moyindo, de son vrai nom Theresa Diakanua, ne cesse d'affiner son talent et de conquérir du public depuis ses premiers pas dans le slam en 2012. Avec plusieurs projets en perspective, la jeune femme se dit confiante quant à l'avenir.

Merveille Atipo

LEADERSHIP ÉNERGÉTIQUE AFRICAIN

Filip Nyusi désigné personnalité de l'année 2020 en Afrique

Après le président sénégalais, Macky Sall en 2019 et le secrétaire général de l'OPEP, Mohammed Sanusi Barkindo en 2018, le président du Mozambique, Filip Nyusi sera désigné personnalité de l'année 2020 en Afrique.

L'annonce a été faite, le 30 septembre, par le groupe Africa Oil and Power, une institution œuvrant dans le domaine de promotion du leadership énergétique africain.

En effet, selon les organisateurs, ce prix est décerné à des personnes exceptionnelles qui font preuve d'un véritable leadership et d'une pensée innovante en guidant leur pays ou organisations vers le développement harmonieux du secteur mondial de l'énergie. Ainsi le choix porté sur le président mozambicain se justifie, selon Africa Oil and Power, par le fait qu'il a mis en œuvre plusieurs projets gaziers pour conduire son pays vers le développement. Car, ces projets une fois exploités représenteront trois fois le produit intérieur brut du pays. Parmi ces projets se trouvent celui de Rovuma LNG dirigé par Exxon évalué à vingt-trois milliards de dollars et le projet Coral FLNG qui devrait produire le gaz en 2022.

« Filip Nyusi a guidé le Mozambique à travers des défis incroyables et mène le pays vers la réussite économique. Ceci s'illustre par le fait que les projets gaziers de plusieurs milliards de dollars qui transforment l'économie du Mozambique et conduisent les populations vers la prospérité et le progrès sont en cours », souligne Africa Oil and Power avant de reconnaître que Filip Nyusi a mis son pays sur la voie de la diversification économique et de la sécurité énergétique.

« Le président Filip Nyusi a travaillé dur pour créer un environnement qui garantit qu'une industrie gazière créera des emplois, stimulera l'esprit d'entreprise, protégera notre environnement, diversifiera notre économie au profit de tous les citoyens et génère des revenus indispensables », a déclaré le responsable de la chambre mozambicaine du pétrole et du gaz, Florival Mucave.

Rock Ngassakys

LITTÉRATURE

Paola Elenga-Onimba signe « Une seule vie »

L'auteure aborde dans son ouvrage de quatre-vingt-dix pages le deuil comme thème principal. On y trouve également d'autres sujets comme, l'amour familial, la fraternité, le besoin de croître, la renaissance.

Paru cette année aux éditions La Doxa, le livre « Une seule vie » est un récit autobiographique douloureux qui nous fait découvrir l'expérience douloureuse de Queenie, une jeune fille de neuf ans qui a perdu sa mère et que son entourage lui a caché cette perte. Après une année, sa tante Clara lui fait savoir que sa mère était décédée.

Cette absence l'a complètement bouleversée, l'emporte parfois à rester assise, toute la journée dans un coin de la maison, seule, les yeux fermés. Tout autour d'elle devient obscur et elle souffre énormément.

« Perdre une mère, c'est perdre une bonne partie de son devenir. Malgré la présence de ceux qui restent, nous sommes conscients que personne ne peut remplacer une mère. Même quand ceux qui restent font tout ce qui est en leur pouvoir pour nous rendre heureux ou heureuses, perdre une mère c'est perdre beaucoup de choses, c'est perdre le

sourire, c'est voir certains de nos espoirs anéantis, c'est parfois voir voler en éclats une certaine harmonie intérieure, c'est être confronté à ses limites. », pense l'auteure.

Sa tante Clara est l'une des femmes qui lui a marqué positivement, cependant, elle ne peut remplacer sa mère. « Ma mère à

moi est juste irremplaçable. Déjà à cet âge-là, je savais qu'une mère était unique. Avec le temps, je peux l'affirmer sans ambages : on ne remplace pas une mère. », a fait savoir Queenie.

Bien que perdre un être cher fait souffrir mais, cela ne veut pas dire que la vie s'arrête, non, elle doit suivre son parcours, il faut

pouvoir avancer pour exister soi-même. « Ce livre ne nous rend donc pas tristes ou muets, il nous invite à croire en la possibilité de la vie, malgré tout. », exhorte l'auteure

Elle raconte dans le dernier chapitre du roman comment l'attention de certaines personnes et l'amour d'un homme lui constitueront des ingrédients importants pour combler certains manques et pour avancer. Paola Elenga-Onimba est originaire du Congo-Brazzaville. Diplômée en gestion financière et en administration des entreprises, la culture est aussi sa passion. L'ouvrage « Une seule vie » est sa première œuvre littéraire.

Rosalie Bindika



NÉCROLOGIE



Mmes Balimba née Masseké Victorine, Makouézi née Masseké Alphonsine, les enfants et les petits enfants ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, mère et grand-mère Hélène Naomie Masseké "Imperiale", survenu le 20 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 14, rue Dahomey Poto-Poto en face de l'église Sainte-Anne du Congo. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Véran Carrhol Yanga, journaliste, rédacteur en chef adjoint du bi-hebdomadaire La Semaine Africaine ; les familles Yanga et Mavoungou, informent les parents, amis et connaissances du décès le 25 septembre à Pointe-Noire de Jean-Félix Yanga, ancien contrôleur d'Etat à la CNSS et à l'ex-SNDE. La veillée mortuaire se tient à Loandjili (rfce. arrêt Eloi) L'inhumation est prévue samedi 3 octobre au cimetière de Vindoulou. Dieu a donné, Dieu a repris. Qu'il soit loué.



João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville et famille informent les amis et connaissances du décès de Mme Mafimba née Iboko Obambo Mokanga Edwige, le 22 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Dahomey à Poto-Poto (arrêt Mucodec, avenue de France). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Padonou a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, père et oncle Isaac Carle, survenu le 22 septembre à Pointe-Noire. La veillée se situe au quartier Mvoumvou, avenue Louis Portella (domicile Padonou) L'inhumation est fixée pour le samedi 3 octobre au cimetière de Vindoulou à Pointe-Noire



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



RDC

La loi sur les anciens présidents de la République est inconstitutionnelle

Pour le président national du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP), Franck Diongo, cette loi donnerait des avantages exorbitants à une seule personne par ses qualités d'ancien président et de sénateur à vie.

L'ancien député national Franck Diongo Shamba continue à fustiger la double stature-sénateur à vie et ancien président de la République, dont bénéficie Joseph Kabila. Pour lui, cette double dimension fait saigner dangereusement le Trésor public.

Dans sa position, le président du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP) a fustigé la loi portant statut des anciens présidents de la République, qu'il juge inconstitutionnelle. « Une seule personne ne doit pas coûter extrêmement cher à la République. Déjà avec le statut de sénateur à vie que nous lui avons conféré, parce que je suis co-rédacteur de la Constitution, un ancien président devenu sénateur à vie, a des avantages particuliers que les autres sénateurs n'ont pas », indique Franck Diongo au cours de la conférence de presse tenue le 29 septembre au siège de son parti, à Kinshasa. Et de se demander pourquoi encore accorder par une loi à cet ancien président, non seulement un salaire mensuel farineux, mais aussi d'autres avantages ?

Pour cet ancien député national, la

loi portant statut des anciens présidents de la République est inconstitutionnelle parce qu'« elle viole l'article 12 de la constitution qui prône l'égalité de tous les Congolais devant la loi, et ne devra pas être d'application parce que la Constitution a de la préséance sur elle », a-t-il souligné, exigeant que l'ancien chef de l'Etat, Joseph Kabila, retourne dans les Trésor public tout l'argent qu'il a perçu, découlant de la loi portant statut des anciens présidents de la République.

Pour Franck Diongo, Joseph Kabila ne doit bénéficier que de son statut de sénateur à vie, qui fait de lui, d'ailleurs, justiciable comme tout autre parlementaire, devant la Cour de cassation.

Une plainte contre l'ancien président de la République

Franck Diongo Shamba serait-il déterminé à anéantir l'ancien président de la République, Joseph Kabila, son « bourreau d'hier » qu'il accuse d'avoir détruit le pays ? Selon une certaine opinion, cette question vaut bien son pesant d'or. Parce que le président du MLP fait déjà savoir qu'avec le statut de sénateur à vie, qui n'empêche



pas des poursuites judiciaires, il prévoit le dépôt, dans les tout prochains jours, d'une plainte contre l'ancien président de la République, Joseph Kabila. « Au regard des crimes de guerre, crimes de sang, crimes économiques

que monsieur Kabila a perpétrés pendant sa gouvernance, le MLP dont les combattants ont été tués, déposera, dans le délai le plus court, une plainte à charge de monsieur Kabila pour qu'il soit poursuivi et réponde de ses

Franck Diongo, lors de la conférence de presse DR actes d'atrocités et de mauvaise gouvernance », renseigne Franck Diongo. Ce dernier campe sur sa position selon laquelle l'ancien président ne peut pas être protégé par une loi inconstitutionnelle.

Lucien Dianzenza

OBSÈQUES DE MWIMBA TEXAS

Une énième action pour interpeller les autorités congolaises

La famille du défunt, les sportifs de Kinshasa ainsi que les membres de sa Fondation comptent saisir le chef de l'Etat en vue de protester contre la léthargie dans l'organisation des funérailles du disparu, alors que le gouvernement, qui a dit avoir souvenance de ses actions en faveur du pays, avait délibérément pris la décision de lui organiser des obsèques dignes.

La famille du catcheur albinos, Alphonse Mwimba Makiese Texas, décédé le 30 août, la famille sportive, en tête les catcheurs, ainsi que l'ONG des albinos, créée et dirigée pendant vingt-trois ans par le défunt, la Fondation éponyme, vont descendre dans la rue ce 2 octobre 2020.

Dans cette marche qui partira de la place Kintambo magasin avec point de chute la cité de l'Union africaine, le bureau du président de la République, les manifestants visent à sensibiliser les autorités de la République contre la léthargie dans le programme des obsèques de ce champion de catch et leader dans la sensibilisation et la défense des droits des albinos.

Les organisateurs prévoient de déposer un mémorandum au cabinet du chef de l'Etat dans lequel sont reprises toutes leurs préoccupations. Un autre document sera, ensuite, déposé à l'Hôtel de ville de Kinshasa, au cabinet du gouverneur Gentiny Ngobila.

Plus d'un mois pour débloquer six mille dollars américains

Ces trois composantes regrettent, en effet, que malgré l'engagement volontaire pris par le gouvernement de prendre



Des albinos de la Fondation Mwimba Texas, devant la Primature/Adiac

en charge les funérailles de cette personnalité qui a porté haut l'étendard de la République démocratique du Congo (RDC) dans les domaines des sports, du social et des droits de l'homme, avec la création de la fondation qui porte son nom dont la mission est de sensibiliser à l'albinisme, en vue de lutter contre la stigmatisation dont sont victimes des albinos, de faciliter l'intégration de ces derniers dans la société et d'assurer

ainsi le développement du pays, le gouvernement a attendu plus d'un mois pour débloquer une somme de six mille dollars américains pour ses obsèques. La famille et ses proches, qui ont été retenus dans le deuil pendant plus d'un mois déjà, parce qu'ils attendaient que le gouvernement réalise son vœu, jugent cette action du gouvernement de blague de mauvais goût. Etant donné que les dépenses

occasionnées par le deuil, pendant tout ce temps, leur ont coûté beaucoup d'argent. « Les six mille dollars américains sont destinés à l'achat du caveau, le cercueil ou encore pour d'autres formalités, dont les frais de morgue », se demandent la famille, les sportifs et les albinos membres de la Fondation Mwimba Texas. Il est noté que les albinos membres de cette Fondation avec d'autres personnes vivant

avec handicap, dont le président des aveugles, Balenda dit « Zimele foutu », étaient, le 29 août 2020, à la primature pour exiger la célérité dans ce programme.

Mais ici également, le cabinet du Premier ministre ne se rappelle pas de cet engagement pris délibérément par le gouvernement pour donner à Mwimba Texas les obsèques dignes. Ce qui signifie que les ministères des Sports et des Droits humains ni celui en charge des Personnes vivant avec handicap et d'autres vulnérables où Mwimba Texas était conseillé n'avaient pas adressé une correspondance officielle à l'ensemble du gouvernement pour cette décision prise à leur niveau.

Sinon, au niveau de la Primature, il n'y avait aucune trace d'une telle démarche, à part une lettre écrite postérieurement par la Fondation Mwimba Texas, pour demander l'apport du Premier ministre, en tant que haute personnalité du pays, dans l'organisation de ces obsèques.

Mais, néanmoins, le cabinet du Premier ministre a promis aux albinos de s'investir, en vue de trouver une solution à cette situation.

Lucien Dianzenza

MATCH ESILI

La nouvelle chanson de Ruth Misamu fait polémique

Les commentaires fusent sur YouTube à propos de la vidéo du single postée le 25 septembre, d'un côté il y a ceux qui encouragent la jeune chanteuse et de l'autre ceux qui désapprouvent mais les deux camps sont unanimes sur un point : « la nièce nationale » a choisi de répliquer à ses détracteurs à travers ce morceau.

« *Vrai titre ya nzembo oyo Droit de réponse (Le véritable titre de cette chanson est Droit de réponse)* », tranche un des plus récents commentaires publiés dans la matinée de ce mercredi 30 septembre. C'est la pensée commune de tous les internautes qui ont daigné réagir à l'écoute du chant censé être un cantique. Ce qui n'est pas de l'avis de plusieurs. En effet, sur les 2 279 posts relatifs à Match Esili, qui peut se traduire par « Le débat est clos », nombreux sont ceux dont les auteurs s'offensent à son sujet.

On peut lire notamment : « *Ma sœur Ruth je t'aime bien mais laisse-moi te dire que cette chanson ne glorifie pas ton Dieu* » ; « *Tu n'as même pas chanté pour le seigneur* » ou encore, « *Une façon bizarre de louer Dieu ! Que la sagesse te guide, que le monde ne puisse pas conduire tes émotions, ton talent et ta relation avec le seigneur* ». L'un se questionne même sur l'usage à réserver à cet air : « *Nzembo oyo toko yemba yango pe na ba églises ou toko tia yango kaka na ba statut po to bwaka ba mbwakela (ou to sala ba droit de réponse) à nos haters ? (Cette chanson, la chanterons-nous dans nos églises ou devons-nous juste la poster dans nos statuts, question de railler (ou devrait-on en faire des droits de réponse) à ceux qui nous haïssent ?* ».

Certains n'en restent pas là, allant jusqu'à mettre en doute la chrétienté de la fille unique de feu chanteur Marie Misamu. « ...



Ruth et Manix à la cérémonie d'officialisation de leurs fiançailles (DR)

je ne te juge pas, mais un petit conseil : sois d'abord chrétienne et puis chante, que le bon Dieu t'aide parce que être enfant de Dieu n'est pas facile », a écrit un internaute. Dans la foulée des messages du même genre, un autre a ajouté : « Si cette chanson est inspirée de Dieu alors le Saint-Esprit a changé sa façon d'opérer avec toi ... »

Quant aux encouragements adressés à Ruth Misamu, ils vont dans le sens de la féliciter d'avoir eu l'audace de répliquer à tous ceux qui lui ont reproché ses fiançailles avec le producteur

Manix Tshipuku. L'événement avait provoqué un tollé général sur la toile. Vive, la désapprobation s'était affichée tout de suite après sa publication, début septembre, sur les réseaux sociaux. Plusieurs internautes avaient jugé bon de faire savoir à la jeune chanteuse qu'elle s'embarquait dans une histoire sans issue avec un Casanova. Ils avaient dit leur peur de voir la jeune chanteuse y laisser ses plumes vu que son fiancé, déjà marié à deux reprises, ne se serait pas défait de ses unions dont il a déjà une progéniture nombreuse, cinq en-

fants. Ces propos pour certains, étaient faits avec photos à l'appui des cérémonies nuptiales. Dans le lot des défenseurs de Ruth il y a une assez éloquente : « *Laissez les gens vivre leur vie comme bon leur semble ! Elle est libre d'aimer et d'épouser l'homme de son choix. C'est quoi votre problème ?* ».

Garder silence, l'idéal

Par ailleurs, il s'est trouvé aussi des internautes qui auraient préféré que Ruth Misamu garde le silence, car d'aucuns se désolent que Match Esili soit : « une bril-

lante réponse aux critiques positives des gens qui se soucient de toi pour ta mère ». Aussi peut-on lire : « ... au lieu de faire un droit de réponse dans une chanson soit disant chrétienne, il fallait se taire ou encore chanter une chanson inspirée par le Saint-Esprit ». Sur un ton plus ou moins conciliant, un post lui adresse une somme de conseils à propos. « *Belle vidéo. Juste que ce n'était pas important que tu réagisses à tout ce qui se dit sur toi ... Le silence que nous gardons face aux critiques fait de nous des grands* ». Et de poursuivre : « *...tu devrais avoir le courage de rester silencieuse face à tout ce qui se dit...* ». Et, quitte à la raisonner à adopter une attitude plus chrétienne, il déclare : « *Christ qui est notre modèle ne s'est pas justifié face à toutes les accusations* ». Et de conclure : « *... plus tu es élevée plus on te critiquera et celui ou celle qui aspire à la grandeur doit s'attendre à ça ...* ».

En cinq jours, Match Esili est à plus de 188 000 vues et attire encore toujours plus l'attention au fil des heures. Le buzz occasionné par les fiançailles de la « nièce nationale », en référence à sa défunte mère, Marie Misamu, ne fait pas le poids face à ce clip qui alimente les passions et soulève des discussions de tout genre. Aussi, un internaute s'est-il permis de mettre en garde la chanteuse sur le fait que « *Les réseaux sociaux sont des couteaux à double tranchant !* ».

Nioni Masela



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

FOOTBALL

Des Congolais buteurs à travers le monde

Les Congolais se sont distingués le week-end dernier en marquant des buts dans leurs clubs respectifs en Europe et en Afrique.

Transféré récemment au Standard de Liège, en Belgique, le jeune attaquant international du TP Mazembe, Jackson Muleka, a ouvert son compteur but (81e minute), évitant la défaite à son club face à Zulte Waregem (2 buts partout) en 7^e journée de la Jupiler Pro Ligue, la D1 Belge. Son compatriote, Merveille Bope, a joué toute la rencontre.

L'on note aussi le doublé de Benik Afobe Tunani (33e et 87e minutes), qui vient d'arriver à Trabzonspor Turquie. Il a donc été l'artisan de la victoire de son club face à Yeni Malatyaspor (3-1) en troisième journée de la D1 turque. L'on signale l'entrée en jeu de Jody Lukoki du côté de Malatyaspor à la 46e minute.

En Chine, Cédric Bakambu a inscrit son onzième but de la saison avec Beijing Guoan, vainqueur de Shijiazhuang Yongchang d'Oscar Maritu à la 14e journée de la Chinese Super League. Ce joueur, formé à Sochaux, est du reste entré dans l'histoire du club chinois, en devenant le meilleur buteur du

club de tous les temps (jusqu'à) avec 50 buts inscrits en 69 matchs joués.

Silas Wamangituka a marqué à la 45e minute pour Stuttgart face à Mainz en 2e journée du championnat d'Allemagne. C'était son troisième but de la saison, lui qui a aussi délivré une passe décisive à la 80e minute. Titulaire, il a été remplacé à la 83e minute.

Le néo-international, Nicke Kabamba, a été l'unique buteur du match entre Kilmarnock et Saint Mirren à la 28e minute, en 9e journée de la D1 en Ecosse. On note aussi qu'Aaron Tshibola a joué toute la rencontre du côté de Kilmarnock, alors que Youssouf Mulumbu, le troisième congolais du club écossais, est blessé.

Notons-le, c'était le quatrième but du jeune attaquant congolais, transfuge d'Aston Villa, en quatre matchs consécutifs. Un autre néo-international a été buteur, c'est Yoane Wissa, auteur du but de Lorient face à Lyon en 5e journée de la Ligue 1 française. Les deux équipes se sont séparées



Wissa

par un but partout. Et Wissa a déjà trois buts en 5 matchs joués. Il n'est pas médiatisé, mais a écrit sa page d'histoire en Egypte. Walter Bwalya a été auteur d'un doublé (14^e et 75^e minutes), lors de la défaite de son équipe, El Gouna face à Zamalek en 30e journée

du championnat d'Egypte (3-4). Il a déjà, à son actif, 7 buts et une passe décisive en 9 matchs consécutifs.

Le natif de Lubumbashi attire les regards... Titulaire dans les rangs de Zamalek, l'attaquant international, Kabongo Kasongo, est sor-

ti à la 57e minute. En 5e journée de Ligue 2 française, l'on signale le but de la victoire de Guingamp, face à Grenoble, a été inscrit par Yeni Ngbakoto à la 23e minute, avant de quitter les siens à la 68e minute.

Martin Engimo

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 8^e de finale de la League Cup

Everton ne fait qu'une bouchée de West Ham (4-1). Avec Niels Nkounkou, titulaire à son poste de latéral gauche.

Italie, 2e tour de la Coppa Italia

Sans Gabriel Charpentier, testé positif au Covid-19, la Reggina se qualifie pour le tour suivant au détriment de Teramo (1-0).

France, match en retard de la 3^e journée, 2^e division

Ajaccio bat Dunkerque sur le plus petit des scores. En difficulté en ce début de saison (4 matches, 3 titularisations, 0 but), Bevic Moussiti Oko n'était pas retenu dans le groupe : « Il est en manque énorme de confiance mais il a un gros potentiel. Il ne doit pas se laisser aller mais doit en montrer encore plus aux entraînements », a justifié son entraîneur, Olivier Pantaloni.

Espagne, match amical

Touché au genou, Baron Kibamba était absent lors de la courte victoire de l'Atletico Séville face à Algeciras (1-0). Le défenseur international, déjà forfait ce week-end face à Linense, son ancien club, sera-t-il remis pour le regroupement en équipe nationale ? Rien n'est moins sûr.

Russie, 1^{re} journée de la phase de poules, groupe 1

Expulsé lors du 3e tour, Erving Botaka Yobama était suspendu lors de la victoire du Veles Moscou chez le Volga Yulganovsk (4-2).

Suisse, 6^e journée, 3^e division

Yverdon prend un point à Nyon (1-1) avec Franck Nioby, rempla-



Exaucé Ngassaki et Christopher Bitsamou célèbrent leur succès avec leurs co-équipiers de Chamalières (DR)

çant. Yverdon est leader avec 19 points.

National 2, 7^e journée, les 25, 26 et 27 septembre

Groupe A

La réserve de Lorient fait match nul à Fleury (0-0). Avec Loris Mouyokolo titulaire en défense centrale gauche.

La réserve de Caen bat Châteaubriant (2-0). Sans Herman Moussaki, dont le départ à Dunkerque tarde à se finaliser. Aux dernières nouvelles, le club nordiste ne peut pas prendre en charge le salaire de l'attaquant de 21 ans. Rappelons que le Franco-congolais est passé professionnel en avril 2019 : l'entraîneur

normand était alors Fabien Mercadal, qui officie désormais sur le banc nordiste.

Pas de vainqueur entre Guingamp B et Blois (2-2). Morgan Poaty n'était pas dans le groupe costarmoricain. Romaric Ngouma a joué toute la rencontre en défense centrale, tandis que Daniel Moutala est resté sur le banc.

Groupe B

Grosse déconvenue pour l'Entente-Sannois-Saint-Gratien, corrigé chez les Lusitanos-Saint-Maur (0-3). La responsabilité de Wil-Cesaire Matimbo est engagée sur l'ouverture du score, à la 20e et ce tir en angle fermé de Gonçalves.

Décisif à la 45e, il est trahi par sa

défense aux 55e (2-0, Niakaté) et 75e (3-0, Etshimi). La saison va être longue pour l'ancien Parisien, qui a déjà encaissé 11 buts.

Notons que Blanstel Koussalouka était absent. L'ancien Monégasque n'est plus apparu depuis le 2 septembre.

Schiltigheim chute à domicile face à Epinal (1-2). Attaquant de formation, Keny Nsona Wa Saka a dépanné au poste de latéral gauche. Sa première apparition avec l'équipe fanion. En revanche, Archi Fataki n'était pas sur la feuille de match.

La réserve de Reims s'incline chez son homologue d'Auxerre (1-2). Avec Trey Vimalin et Bradley Loko titulaires.

Groupe C

Fréjus-Saint-Raphaël bat Louhans-Cuiseaux (2-0). Remplaçant, Thomas Oualembo a été lancé à la 14e par Jean-Guy Wallemme pour remplacer Nadifi.

Match reporté pour Martigues (Chris Malonga).

Groupe D

Chamalières réalise une belle opération en l'emportant à Angoulême (2-0) grâce à deux buts congolais : à la 48e, Christopher Bitsamou a ouvert le score, imité par Exaucé Ngassaki, qui double la mise à la 87e. L'ancien Caennais marque ainsi son 2e but en championnat, alors que Bitsamou ouvre son compteur-but personnel.

Statu quo entre Angers B et Béziers (1-1). Seul Kévin Mouanga a joué le match, puisque Davel Mayela est blessé et que Hugo Konongo était suspendu après son carton rouge de la 6e journée.

Trélissac s'impose à Mont-de-Marsan (3-0). Sans Juvrel Loumingou et Christopher Ibayi.

Match nul entre Colomiers et Le Puy (0-0). Avec Isaak Tchimbakala titulaire au poste de latéral droit.

Sans Elvy Passy, absent du groupe, Bourges Foot s'incline face à Yzeure-Moulins (0-2). Rappelons que le Congolais Rody Mountaro est entraîneur des gardiens du club berruyer.

L'autre club de la ville, le Bourges 18, chute lourdement à Bergerac (0-3). Dorian Samba était titulaire, contrairement à Orphan Donga et Félix Okassa Leboa, absents.

Camille Delourme



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC!**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Seul le football reçoit un avis favorable

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Hugues Nguélonlé, a précisé le 1er octobre au Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) et à la Fédération congolaise de football que la décision autorisant la reprise des activités sportives ne concerne que le football. Les autres disciplines doivent selon lui garder le statut quo.

Après l'annonce le 25 septembre de la décision de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus, autorisant la reprise des activités sept mois après leur cessation, tous les sportifs étaient soulagés. Une joie de courte durée puisque dans la communication qu'il a faite à ses organes techniques, le ministre des Sports a tenu à recadrer les choses. Hugues Nguélonlé a expliqué qu'il avait fait le 17 septembre une communication approuvée par la Coordination nationale de gestion de covid-19 présidée par le chef de l'État pour solliciter une dérogation pour les équipes de football engagées dans les compétitions africaines.

« Nous avons demandé une dérogation spéciale pour nos équipes de football. Parce que nous avons des compétitions à venir. Déjà au mois de novembre, le Congo joue contre Eswatini dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021. Les Diables rouges A" participeront au Championnat d'Afrique des nations au Cameroun. Si le Congo ne s'engage pas à jouer, il sera exposé au paiement des amendes. La situation écono-



Hugues Nguélonlé s'adressant au Comité national olympique et sportif congolais et à la Fécofoot/Adiac

mique et financière du pays est difficile, il nous faut obligatoirement faire face à ces compétitions », a commenté le ministre des Sports.

Il a souligné que « lorsqu'on a rendu le rapport, les gens ont eu l'impression que le sport est ouvert à nouveau pour toutes les fédérations. Je pense qu'il y a malentendu. La dérogation pour

l'instant n'est faite que pour le football. Peut-être progressivement, on va arriver à d'autres fédérations ».

Même le football qui a bénéficié d'une telle faveur, le ballon ne roulera qu'à moitié. Car selon le ministre, les clubs du football ne sont pas concernés par la reprise. En dehors des équipes nationales seniors messieurs A et A' et les

sélections féminines, seules l'AS Otoho et l'Etoile du Congo engagées en compétitions interclubs de la Confédération africaine de football ont reçu un avis favorable.

Le ministre des Sports compte par ailleurs sur le Cnosc pour faire passer le message aux fédérations. « Je devrais passer par le comité olympique pour pouvoir

passer ce message à toutes les fédérations. Nous allons nous atteler à faire passer un communiqué pour demander aux autres fédérations de garder le statut quo. Il n'y a que le football et encore les équipes nationales plus AS Otoho et l'Etoile du Congo qui participent à la compétition africaine des clubs. Tout se passera à huis clos et il y a d'ailleurs tout un cahier de charge pour faire des tests. C'est réservé qu'aux footballeurs. On verra prochainement comment faire pour passer à d'autres disciplines », a expliqué Hugues Nguélonlé.

Le Cnosc s'est engagé à véhiculer ce message à ses fédérations affiliées. « Au nom du comité olympique, nous avons bien pris note de ce message que vous venez de nous communiquer et soyez rassuré monsieur le ministre que nous allons relayer cette instruction auprès de toutes nos fédérations, cette précision qui vient d'être apportée est très importante pour éviter l'amalgame », a souligné André Blaise Bollé, premier vice-président du Cnosc.

James Golden Eloué

ROUTE KETTA-SEMBÉ

La partie effondrée en réparation

Une déviation est en cours d'aménagement pour faciliter la circulation sur la route Ketta-Sembé (département de la Sangha), reliant le Congo au Cameroun, en attendant qu'une solution soit trouvée sur la partie qui vient de s'effondrer sur environ 50 mètres.

L'effondrement d'un tronçon du corridor d'intégration sous-régionale et transfrontalier avec le Cameroun, à quelques kilomètres de la communauté urbaine de Sembé dans le département de la Sangha, prend de l'ampleur à mesure que les pluies tombent. Les fissures s'élargissent jour après jour, la chaussée se segmente davantage. La circulation est interdite aux poids lourds. Seuls les petits véhicules y passent sur un petit espace de l'aile droite moins accidentée que l'aile gauche.

C'est du côté gauche de la chaussée, légèrement marécageux, qu'est venue la plus grande secousse. Selon les riverains, une partie de la voie repose sur un petit ruisseau qui avait été bouché lors des travaux. Pendant des mois, la chaussée aurait été rongée de l'intérieur par l'eau

en dehors des pluies qui arrosent la surface pour la déchirer. Il ne s'agit pas de l'avis des techniciens; mais des populations riveraines qui disent ne pas être étonnées de voir ce dégât arrivé. Leur souhait dès le départ était que la route suive l'ancienne tracée faite avant; même si c'était un contour, cela valait la peine, disaient-elles.

Actuellement, à l'extrême droite du tronçon effondré, les équipes sont à pied d'œuvre pour aménager une déviation qui permet à la circulation de reprendre comme d'habitude à la grande satisfaction des commerçants et des populations des localités environnantes. Le temps d'attendre que la solution soit trouvée. La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, de passage sur cette route,



Une des parties effondrées du tronçon

lors de sa descente à Sembé pour le lancement du Centre de développement social de cette communauté urbaine, a constaté l'ampleur des dégâts en présence du préfet du département de la Sangha et d'autres autorités locales.

Manque à gagner

Depuis environ une semaine, les poids lourds transportant les denrées alimentaires, boissons et autres marchandises, du Cameroun vers le Congo, sont garés à Ntam. Si la situation perdure ou que la déviation en cours de réalisation prenne du temps, les commerçants au-

ront du mal à s'approvisionner et la rupture de certaines denrées sera constatée à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, tout comme dans les localités du sud du Cameroun qui s'approvisionnent de certaines denrées venues du Congo, dont le cacao.

Rominique Makaya